

Arras, le 26 février 2020

Vigilance orange « Neige-Verglas »

Météo-France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange « Neige-Verglas », le jeudi 27 février 2020, de 6h00 à 14h00.

L'épisode neigeux devrait être assez bref mais la neige pourrait tenir au sol et rendre les routes glissantes. 3 à 6 centimètres de neige sont prévus dans le sud du département.

La préfecture du Pas-de-Calais appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance.

Conseils de comportement :

- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations éventuellement mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero...) et des chauffages d'appoint à combustion en continu.